



Pension alimentaire non versé

Par **bebe0303**, le **04/06/2013** à **10:12**

Bonjour, voila mon histoire.

Je vis avec un homme depuis 5ans qui lui a un enfant d'une autre union. il a sa fille un week end sur 2 et la moitié des vacances et en payant une pension de 100euros.

Mais voila il y a déjà 2 ans que sa fille ne veut plus venir a la maison . Il a donc arrêter de payer la pension alimentaire mais voyer sa fille de temps en temps et lui acheter se qu'elle avait besoin.

Si elle ne venez plus ses qu'on a eu 2 enfant ensemble et maintenant sa fille se sent de trop. et n'a pas accepter que son père fasse des enfants avec une autre femme.

Maintenant je voudrai savoir comment sa va se passer pour le papa.

Car sa fait 2ans qu'il n'a pas payer de pension alimentaire. Kar il était passer devant le tribunal mais il était célibataire a se moment la. ma question est qu'est ce qu'il risque pour l'abandon de l'enfant est ce que la mère est en faute de ne plus laisser l'enfant a son père.

Et est ce que les juges vont prendre on compte sa nouvelle vie avec moi même et nos 2enfants. ET du coter de sa mère avec son conjoint. merci de me répondre je serai sur le site pour répondre au question.

Cordialement